~~FRC 3.20833~~ ~~20833~~

CORPS LÉGISLATIF.

Case FRC 12330

CONSEIL DES ANCIENS.

MOTION D'ORDRE

FAITE

PAR LEMERCIER,

De la Charente-Inférieure,

Séance du 9 thermidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Vous prouvâtes encore hier que vous avez le pouvoir et la volonté de sauver la patrie. L'histoire, en transmettant à nos neveux la séance du Conseil des Anciens, du 8 thermidor an 7, la présentera comme une des scènes les plus intéressantes de la révolution, comme

une victoire de la vertu courageuse sur le crime audacieux (1), comme un triomphe du pur républicanisme sur plus d'une tyrannie. Jouissez, pères de la patrie, d'une gloire qui vous appartient toute entière. Sans doute nos collègues des Cinq-Cents s'empresseront de la partager. Nous avons pour garans de cette heureuse espérance leur brûlant patriotisme, leurs talens, de signalés services, la douce fraternité, la salutaire harmonie qui, jusqu'à ce moment, n'ont cessé d'accorder nos principes et nos vœux.

Un aussi prodigieux succès sera, mes collègues, un nouvel hommage à la constitution de l'an 3. Pourquoi de nombreux spectateurs, pourquoi tout le peuple français n'a-t-il pas été témoin hier de ces mouvemens spontanés, de ce généreux enthousiasme ; de ces gages multipliés d'attachement et de fidélité que naguères vous jurâtes à cet acte sacré de la volonté nationale !

Représentans du peuple, voulez-vous que ce pacte social acquerre un nouveau degré de force ? voulez-vous qu'il soit la bannière des vrais républicains, des amis de l'ordre, de tous les gens de bien, l'effroi de vos ennemis ; donnez à tous les fonctionnaires, à tous les Français l'exemple de la concorde. Vivez unis. Résistez aux insinuations de la démagogie, aux suggestions des réacteurs. Ecartez d'injustes défiances ; fuyez les amorces du perfide royalisme, qui épie toutes vos démarches pour les contrarier ; qui ne vous caresse que pour vous étouffer ; qui, tantôt à Clichy, tantôt dans le Manège (2),

---

(1) La conspiration dénoncée par le représentant du peuple Courtois, et appuyée par plusieurs autres déclarations.

(2) Il est clair, pour quiconque connoît mes principes, que je n'ai entendu parler que de quelques royalistes déguisés qui ont eu l'art de se glisser dans cette réunion, dont plusieurs membres me sont connus pour avoir les plus pures intentions.

ne cesse, subtil Protée, de recruter des partisans sous les masques variés, hier de la terreur, aujourd'hui de la modération, demain de la popularité. Rendez-vous sur-tout respectables par la fermeté, la justice et l'*activité* de vos délibérations.

C'est sur ce dernier point que j'appelle spécialement aujourd'hui votre sollicitude. Je sais que parmi les prétendus griefs qu'osent articuler contre vous, ou plutôt contre la constitution, d'injustes détracteurs, est celui du retard apporté à l'approbation de plusieurs projets de lois. Les hommes impartiaux, qui connoissent votre zèle, et qui suivent vos séances, savent que le Conseil des Anciens, toujours prompt à donner sa sanction aux résolutions dont la perfection est palpable, apporte et doit apporter toujours, pour le bien de l'état, à l'examen de celles qui ne présentent pas d'abord le même caractère, l'étude, la maturité, le calme que nécessite ce grand et important devoir.

Cependant, mes collègues, qu'il me soit permis de vous observer qu'au nombre des résolutions qui sont à l'ordre du jour, il en est quelques-unes qui commandent une décision prompte, et sur laquelle votre jugement paroît fixé: je veux parler

De celle du 11 messidor sur la garantie de la liberté politique et civile;

De celle du 3 courant, sur l'emprunt des 100 millions;

De celle du 28 messidor dernier, qui fixe le mode de paiement des créanciers des successions échues à la République, représentant les émigrés;

De celle du 3 de ce mois touchant l'amnistie.

La première de ces résolutions semble jugée par le Conseil comme par l'opinion, et puisqu'avec quelques dispositions qu'il est nécessaire de retoucher, elle en contient plusieurs, notamment les art. II, VII,

VIII, X, XI, XIII et XIV, dont il est urgent de faire jouir le peuple, comme un des premiers bienfaits des mémorables événemens de prairial : je desire qu'il y soit statué à la première séance, pour mettre le Conseil des Cinq-Cents à portée de reproduire son travail sous une forme plus convenable, et avec les améliorations que lui suggérera sa sagesse.

Quant aux autres résolutions, il suffit de vous les avoir rappelées pour que vous ayez senti la nécessité d'y donner la plus prompte attention pour le rehaussement du crédit, la sécurité des propriétaires, la restauration de l'esprit public, dont il importe que le Corps législatif n'abandonne pas la direction. Je m'en tiens donc à demander

1°. Qu'à la prochaine séance il soit prononcé sur la résolution du 11 messidor;

2°. Qu'il soit recommandé aux rapporteurs des trois autres résolutions d'activer leur discussion ;

3°. Que les autres membres du Conseil qui sont chargés d'autres rapports soient invités de les faire dans le plus court délai.

Nota. Cette proposition a été convertie en arrêté.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 7.